

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 29 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 19 janvier 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de 2<sup>e</sup> classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur**

NOR : *MENH1602975A*

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 29 janvier 2016, à l'annexe 1 de l'arrêté du 19 janvier 2016 autorisant au titre de l'année 2016 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de 2<sup>e</sup> classe de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, les mots : « Créteil » et « Lyon » sont supprimés.